



**Syndicat National Force  
Ouvrière  
des Finances Publiques**

\*\*\*\*\*

**Section de l'Ille-et-Vilaine**

## **COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 30 SEPTEMBRE 2014 DECLARATION LIMINAIRE FO DGFIP35**

Monsieur le Président,

Durant l'été, nous avons changé de gouvernement. La même politique d'austérité se poursuit, avec le même résultat : une croissance atone, un taux de chômage record et le creusement des inégalités.

Pour **FO-DGFIP 35** la mise en œuvre du pacte de responsabilité a pour seul objectif de faire 50 milliards d'économies sur le dos des salariés. Comme FORCE OUVRIERE l'a affirmé à différentes reprises, l'austérité est triplement suicidaire : socialement, économiquement et démocratiquement.

Pour **FO-DGFIP 35**, une autre politique par la relance de la consommation est possible. Pour cela il faut augmenter les salaires et améliorer les carrières. FO DGFIP condamne le principe d'un régime indemnitaire lié à la réalisation d'objectifs et revendique l'augmentation de la valeur du point d'indice.

D'ailleurs la baisse de la prime collective de performance 2014, (120 € bruts en 2014 contre 150 € en 2013), au motif que les objectifs de la DGFIP n'ont pas tous été atteints est une nouvelle marque de mépris pour l'investissement professionnel des agents. FO DGFIP dénonce cette régression qui considère qu'ils seraient collectivement responsables de ne pas avoir rempli correctement les objectifs fixés.

Pour FO, c'est oublier que les agents des Finances Publiques subissent chaque jour davantage les effets pernicieux de la politique de Modernisation de l'Action Publique qui se caractérise par moins d'effectifs et moins de moyens budgétaires et dégrade totalement l'exercice normal des missions. FO rappelle le rôle essentiel du Service Public, source permanente de cohésion sociale, mais aussi amortisseur social en temps de crise.

Le Syndicat Force Ouvrière revendique que l'administration fiscale dans sa globalité dispose des moyens de lutter contre la fraude fiscale qui est évaluée entre 60 et 80 milliards: pour cela, il faut arrêter de tailler dans les effectifs.

**Différents projets de loi sont actuellement en débat au parlement : décentralisation accrue, fusion des régions, créations de maisons de services au public...Le nouveau gouvernement veut faire franchir une nouvelle étape au statut de la fonction publique avec une profonde modification des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations.**

Pour **FO DGFIP 35**, ces projets sont autant de coins enfoncés dans les garanties fondamentales des fonctionnaires. Derrière ces réformes, c'est la mobilité qui se profile et c'est le nivellement par le bas des rémunérations qui se prépare.

Ce comité technique local se tient peu de temps après la publication de la loi de finances 2014 rectificative. La politique du rabet continue: des millions d'euros de crédits budgétaires du ministère sont annulés. **Il va être demandé aux agents de faire encore plus avec encore moins de moyens!**

Quelles sont les conséquences de ce coup de rabet sur l'exécution du Budget 2014 de la DRFIP35 ? Parviendrez-vous à régler toutes les dépenses engagées ou devrez-vous reporter le paiement d'une partie sur l'exercice suivant ? Pouvez-vous nous assurer que vous disposerez des crédits suffisants pour régler l'intégralité des frais de stage et de déplacement dus aux personnels pour l'année 2014 ?

Deux nouvelles réorganisations sont à l'ordre du jour de ce CTL :

- la création d'un Service à Compétence Nationale à Rennes, pour la gestion des timbres fiscaux dématérialisés.
- le transfert du Service de Publicité Foncière de Fougères à Rennes.

Nous développerons les motifs de notre opposition à ces mesures.

**FO DGFIP 35** exige l'arrêt des réformes et restructurations permanentes, sources de dysfonctionnement du Service public et de stress, donc de riques psycho-sociaux.

Vous avez inscrit à l'ordre du jour de la réunion une information sur les propositions retenues de la mission de l'Inspection des Finances début 2013 centrée sur la fiscalité des particuliers.

### **Nous voulons faire en liminaire trois remarques sur ce sujet:**

- 1) D'abord, nous attendons toujours la restitution du rapport de l'IGF.
- 2) Ensuite, la liste sommaire des 13 propositions communiquée dans les documents préparatoires à la réunion suscite questions et inquiétudes.
- 3) Enfin, les dernières mesures fiscales, loin de mettre en place la justice fiscale revendiquée par FO, génèrent une augmentation de la fréquentation de l'accueil physique des contribuables, notamment pour l'obtention de délais de paiement. **FO-DGFIP 35** rappelle son attachement à un Service public de qualité et revendique les emplois nécessaires à un accueil physique et un accueil téléphonique de qualité. En effet, l'offre de dématérialisation a montré ses limites et ne remplacera jamais le contact humain.

Les Centres des Finances Publiques d'Aix en Provence en janvier 2014, Rennes en mars 2014 (mobilisation contre l'équitaxe), puis Morlaix et Questembert tout récemment ont été les cibles du mécontentement, mettant en péril la sécurité des personnels et des bâtiments publics.

FO DGFIP demande que les mesures nécessaires soient prises pour la sécurité des locaux et de l'ensemble des agents de la DRFIP 35.

### **Pour conclure FO-DGFIP rappelle ses revendications et notamment:**

- Le retrait du pacte de responsabilité et de sa cohorte de contre-réformes.
- L'arrêt immédiat de la démarche stratégique, prétexte aux futures suppressions d'emplois, à la réduction du réseau et à la restructuration des missions financières comme fiscales.
- Le maintien d'une fonction publique statutaire de corps organisés en catégories et le maintien des statuts particuliers.
- L'augmentation immédiate des traitements, salaires et pensions de 8 %.
- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois à la DGFIP.